Bar Keeper's Friend, Inc.
Fiche de Données de Sécurité

1. Identification

Nom du produit: Bar Keepers Friend Soft Cleanser

Restrictions d'emploi: Aucun connu

Fournisseur: Bar Keeper's Friend, Inc.
5240 Walt Place
Indianapolis, IN 46254
T 1-800-433-5818 (for USA callers)

Numéro d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
(Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)

Date d'émission: 10/23/2025

2. Identification des dangers

Classification:

Risques physiques	Dangers pour la santé
Non classé	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Étiquetage GHS US:

Danger!



CONTIENT: C9-11 PARETH-6, Acide oxalique dihydraté

Mentions de danger (GHS US)	Conseils de prudence (GHS US)
H315 - Provoque une irritation cutanée H318 - Provoque des lésions oculaires graves	P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 - Porter un équipement de protection des yeux. P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

	Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

3: Composition/information sur les ingrédients

Composant	n° CAS	Quantité (%)
Ingrédients non-dangereux	Mixture	80 – 95
C9-11 PARETH-6	68439-46-3	5 – 10
Glycérine	56-81-5	1 – 5
Benzensulfonic Acid	68584-22-5	1 - <3
Acide oxalique dihydraté	6153-56-6	1 – 5
Fragrance	Non applicable	0,1 – 1

***Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial**

4. Premiers soins

Inhalation: Amener le sujet à l'air frais. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.

Peau: Rincer à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Yeux: Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire: Une aide médicale immédiate est nécessaire en cas de contact oculaire.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e).

Danger d'incendie: Ce produit n'est pas classifié comme étant inflammable ou combustible. La décomposition thermique génère: Acide formique. Oxydes de carbone (CO, CO2).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un vêtement de protection approprié. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir le produit répandu. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Porter un équipement de protection individuel. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains à l'eau et au savon. Assurer une ventilation appropriée. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Les conteneurs vides contiennent des résidus de produits et peuvent être dangereux.

Conditions de stockage: Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives d'exposition:	
C9-11 PARETH-6	Pas de limite établie.
Acide oxalique dihydraté	1 mg/m³ TWA OSHA PEL; 1 mg/m³ TWA ACGIH TLV; 2 mg/m³ STEL ACGIH TLV;
Ingrédients non-dangereux	Pas de limite établie.
Glycérine	15 mg/m³ (Total dust) 5 mg/m³ (Respirable fraction) TWA OSHA PEL; 10 mg/m³ TWA ACGIH TLV;
Benzensulfonic Acid	Pas de limite établie.
Fragrance	Pas de limite établie.

Contrôles techniques appropriés: Pas de mesures spéciales / spécifiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement.

Équipement de protection individuelle:

Protection des mains: Porter des gants imperméables.

Protection oculaire: Lunettes anti-éclaboussures

Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires: Non requise dans les conditions d'emploi normales. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence: Blanc à blanc cassé. Dispersion.

État physique : Liquide
Couleur : Blanc à blanc cassé
Odeur : citronné
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 1 – 1,5 (réserve d'acide 2,04 - non corrosif)
Point de fusion : Non applicable
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Ininflammable
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.	**Température d'auto-inflammation**	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible	**Température de décomposition**	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible	**Viscosité, cinématique**	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,256	**Viscosité, dynamique**	: 1900 cP
Solubilité	: Partiellement soluble.	**Limites d'explosivité**	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible	**Propriétés explosives**	: Aucune donnée disponible
		Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

Pas d'informations complémentaires disponibles

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter: Aucun connu.

Matières incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes. Ammoniacale. Le produit peut attaquer certaines formes de plastique.

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

11. Données toxicologiques

Inhalation: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

Peau: Provoque une irritation cutanée.

Yeux: Lésions oculaires graves.

Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Symptômes chroniques: Aucun connu.

Cancérogénicité:	Non classé
C9-11 PARETH-6:	Ce composant n'est pas répertorié comme cancérogène ou cancérogène présumé par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou la réglementation CLP de l'UE.
Acide oxalique dihydraté:	Ce composant n'est pas répertorié comme cancérogène ou cancérogène présumé par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou la réglementation CLP de l'UE.
Ingrédients non-dangereux:	Ce composant n'est pas répertorié comme cancérogène ou cancérogène présumé par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou la réglementation CLP de l'UE.
Glycérine:	Ce composant n'est pas répertorié comme cancérogène ou cancérogène présumé par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou la réglementation CLP de l'UE.
Benzensulfonic Acid :	Ce composant n'est pas répertorié comme cancérogène ou cancérogène présumé par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou la réglementation CLP de l'UE.
Fragrance:	Ce composant n'est pas répertorié comme cancérogène ou cancérogène présumé par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou la réglementation CLP de l'UE.

Mutagénicité sur les cellules germinales:	Non classé
Toxicité pour la reproduction:	Non classé

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Mesures numériques de la toxicité:

Les valeurs suivantes sont les valeurs sur la toxicité des composants:

C9-11 PARETH-6:	Dermal rat LD50- > 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity); Inhalation rat LC50- > 1,6 mg/l/4h Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity);
Acide oxalique dihydraté:	Oral rat LD50- 375 mg/kg; Dermal rabbit LD50- 20000 mg/kg de poids corporel;
Ingrédients non-dangereux:	Aucune donnée disponible
Glycérine:	Oral rat LD50- 27200 mg/kg (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral); Inhalation rat LC50- > 2,75 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle, Valeur convertie, Inhalation (vapeurs));
Benzensulfonic Acid :	Oral rat LD50- 5000 mg/kg; Dermal rabbit LD50- > 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity); Inhalation rat LC50- > 1,9 mg/m³;
Fragrance:	Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée. pH: 1 – 1,5 (réserve d'acide 2,04 - non corrosif)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. pH: 1 – 1,5 (réserve d'acide 2,04 - non corrosif)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé

12. Données écologiques

Écologie - général: Nocif pour les organismes aquatiques.

Écotoxicité:

C9-11 PARETH-6	mg/L Fish LC50; 2,5 mg/L Daphnia EC50
Acide oxalique dihydraté	162,2 mg/L Daphnia EC50
Glycérine	54000 mg/L Fish LC50; 10000 mg/L Daphnia EC50
Benzensulfonic Acid	1000 mg/L Fish LC50

Persistance et dégradabilité:	Aucune donnée disponible
Glycérine:	Facilement biodégradable dans l'eau.
Potentiel de bioaccumulation:	Aucune donnée disponible

Glycérine:	LOG POW-1,75 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 107, 25 °C);
Mobilité dans le sol:	Aucune donnée disponible

Autres effets néfastes:

Aucune donnée disponible

13. Données sur l'élimination

Législation régionale (déchets): Jeter conformément à la législation fédérale, étatique et locale en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Département des transports (DOT)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

Transport maritime

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

Transport aérien

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

15. Informations sur la réglementation

Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions: Ce produit ou mélange n'est pas connu pour contenir de composant chimique toxique en excès de la limite de la concentration applicable comme spécifié dans 40 CFR §372.38(a) assujetti aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

CERCLA Section 103 (40CFR302.4):

Ce produit n'est pas assujetti aux exigences de déclaration de la CERCLA. Cependant, de nombreux États ont des exigences plus rigoureuses en matière de déclaration. Rapporter tous les déversements conformément aux règlements locaux, de l'état et fédéraux.

SARA 302:

Non applicable

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger: Se reporter à la section 2 pour la classification des dangers de l'OSHA.

Proposition californienne 65: Aucun avertissement requis

TSCA: Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Susbstances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA) sauf:

16. Autres informations

Date de révision	: 10/23/2025
Remplace la fiche	: 05/19/2023

NOTICE

Les renseignements présentés dans la présente sont basés sur les données disponibles de sources fiables et sont considérés comme étant corrects au meilleur de la connaissance de Bar Keeper’s Friend, Inc. Bar Keeper’s Friend, Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l’exactitude des données ou des résultats obtenus par l’utilisation de ce produit. L’utilisateur a l’entière responsabilité de déterminer la convenance de toute matière ou de tout produit pour une fin précise et d’adopter les mesures de sécurité qui s’imposent. Bar Keeper’s Friend, Inc. renonce à toute responsabilité en cas de blessure ou de dommage résultant d’une utilisation incorrecte de la matière ou du produit décrit dans la présente.